

Appel à projets
Innovation Grant
Année 2016

IDEX Université Grenoble Alpes

L'IDEX Université Grenoble Alpes lance un appel à projets de prématuration destiné à accélérer le transfert de résultats de recherche vers des produits, méthodologies et services auprès des acteurs culturels, économiques et sociétaux ou vers des start-up. Il vise les toutes premières étapes de projets de valorisation et se place en amont des missions de la SATT Linksium (maturation / incubation). Il permettra ainsi de faire émerger des projets de maturation ou de création d'entreprise qui pourraient être soutenus par la SATT Linksium. Les projets qui incluent un travail de thèse et le doctorant sont aussi attendus afin de promouvoir la création d'entreprise par les doctorants.

La subvention accordée doit permettre de développer un prototype démonstrateur, réaliser une preuve de concept ou mettre à l'épreuve une méthodologie. A la fin du projet, une opportunité de transfert ou de réalisation de contrats financés par des acteurs du monde culturel, économique ou sociétal doit émerger. Il s'agit d'une action de soutien et de *financements leviers* à des projets de transfert et de valorisation. La subvention par projet peut être de 50 K€ à 80 K€ pour une durée de 18 mois.

Critères de recevabilité

- Le responsable scientifique et technique du projet ne doit être membre ni de la Commission Exécutive Recherche et Valorisation de l'IDEX, ni d'un directoire de pôle de recherche, ni du comité de pilotage de l'IDEX.
- Le responsable scientifique et technique doit appartenir à une unité de recherche associée à un des partenaires de l'IDEX.
- Les dossiers sous forme électronique doivent être soumis dans les délais, au format demandé et complets.

Critères d'évaluation

- Le caractère innovant et l'originalité scientifique.
- Le niveau de maturité du projet.
- Le potentiel de transfert et de valorisation.
- La crédibilité de la démarche proposée, la cohérence et l'efficacité du plan de travail.

Le projet doit s'engager à répondre aux exigences de remontée d'indicateurs et d'évaluation à mi-parcours.

Demande financière

Le budget par projet est composé par :

1. la subvention demandée à l'IDEX ;
2. les apports des partenaires de l'IDEX ;
3. éventuellement co-financements extérieurs (ANR, Europe, Entreprises, Collectivités, ...).

Sont éligibles à la subvention IDEX :

- des dépenses de masse salariale pour du personnel technique en appui à la recherche et la valorisation,
- autres dépenses de fonctionnement : consommable (hors mission), ...
- dépenses d'investissement en équipement,
- prestations.

Chaque projet doit veiller à ce que les apports des partenaires de l'IDEX ajoutée aux co-financements extérieurs éventuels soient dans un rapport d'au moins 4 fois la subvention demandée.

Les apports des partenaires peuvent être constitués de :

- les salaires des permanents et des non-permanents (hors ceux financés par la subvention IDEX) impliqués dans le projet,
- les frais d'environnement des personnes impliquées dans le projet,
- l'amortissement des équipements utilisés dans le projet,
- les frais de fonctionnement liés au projet...

Evaluation des projets

Les projets seront évalués par les membres de la commission exécutive (ComEx) recherche et valorisation de l'IDEX élargie aux pôles de recherche et aux responsables de la stratégie de valorisation des établissements et de la SATT Linksium.

Planning de l'appel à projets

Le processus de candidature et de sélection comprendra les étapes suivantes :

Date	Action	Qui
7/10	Validation des modalités de l'appel à projets	CoPil IDEX
7/10	Diffusion de l'appel à projets	ComEx RV
16/01	Dépôt des projets	
↑ ↓	Evaluation et sélection des projets	ComEx élargie aux pôles de recherche, SATT Linksium
	Analyse financière	ComEx
03/02	Sélection des projets	CoPil IDEX
06/02	Réponse aux porteurs de projets	

Modalités de dépôt des projets

Date limite de dépôt des dossiers 16 janvier 2017 à 13h00

Adresse <http://projects-call.univ-grenoble-alpes.fr>